

Conseil d'Administration du 26 novembre 2025  
Délibération n° 13-CA.25.091

**EXONERATION COLLECTIVE AU PROFIT DES LOCATAIRES  
DE LA RESIDENCE JEAN JAURES (141) SITUEE A ROQUEFORT LA BEDOULE (13830)  
LIEE A UNE SURCONSOMMATION D'EAU DES COMMUNS RESULTANT D'UNE FUITE  
LOCALISEE AU NIVEAU DU COMPTEUR D'EAU GENERAL.**

Considérant les termes du rapport n° 13 ci annexé

**Le Conseil d'Administration,**

Après en avoir délibéré,

**Avec 19 voix Pour**

**1 voix absente (M. Jacquot n'a pas participé au vote)**

- **AUTORISE** l'exonération collective au profit des locataires de la résidence Jean Jaurès située à Roquefort la Bédoule (141) à la suite d'une fuite localisée au niveau du compteur d'eau général.

➤ **Montant : 9 710.44 €**

**Extrait certifié conforme,**  
Marseille, le 26 novembre 2025

**Le Directeur Général**

**Damien VANOVERSCHELDE**

Le Directeur Général certifie le caractère exécutoire de la présente délibération dûment publiée au procès-verbal des séances du Conseil d'Administration et transmise à M. le Préfet qui l'a réceptionnée à la date mentionnée en marge.

**Le Directeur Général**

**Damien VANOVERSCHELDE**

## RAPPORT N° 13

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 NOVEMBRE 2025

**Exonération collective au profit des locataires de la résidence Jean Jaurès située à ROQUEFORT LA BEDOULE (13830) liée à une surconsommation d'eau des communs résultant d'une fuite localisée au niveau du compteur d'eau général.**

La résidence Jean Jaurès (141) située 8 Allée Paul Vaillant Couturier – 13830 ROQUEFORT LA BEDOULE, a été mise en location en 1965 et comporte 40 logements.

Une fuite significative a été détectée sur l'alimentation en eau froide générale de la résidence, mise en évidence par la relève des compteurs indiquant une consommation anormalement élevée sur le compteur général.

Il est à noter qu'aucune déclaration de sinistre n'a été effectuée par l'Agence d'Aubagne qui a cependant fait effectuer des recherches de fuites par l'entreprise FERRERO.

En date du 08 août 2022, un technicien constate une fuite dans le regard présent sur la route. L'alimentation en plymouth était défectueuse, et a fait l'objet d'une réparation. (BT 2022/43491). En date du 10 octobre 2022, la Société des Eaux de Marseille missionne également un technicien en vue de remplacer un joint sur le compteur général.

L'analyse des facturations reçues a posteriori, confirme la surconsommation. Au 1<sup>er</sup> semestre 2022, la consommation s'élevait à 3 256 m<sup>3</sup>, puis à 2 806 m<sup>3</sup> au second semestre, soit un total annuel de 6 062 m<sup>3</sup>, ce qui est anormalement plus élevé au regard des consommations des années antérieures.

La consommation moyenne d'eau des communs sur cette résidence est de :

- Consommation 2020 : 3 784 m<sup>3</sup>
- Consommation 2021 : 3 256 m<sup>3</sup>
- Consommation moyenne annuelle est estimée à : 3 520 m<sup>3</sup>.

Le calcul de la perte d'eau est le suivant :

- $6\,062\text{ m}^3 - 3\,520\text{ m}^3 = 2\,542\text{ m}^3 \times 3.82\text{ € (prix unitaire eau 2022)} = 9\,710.44\text{ €}$

Nos locataires n'ayant pas à supporter le coût de cette surconsommation, il est proposé au Conseil d'Administration de bien vouloir leur accorder une exonération collective à hauteur de de 9 710,44 €.

\*\*\*\*

Le Conseil d'Administration est invité à prendre délibéré conformément au projet de délibération qui lui a été présenté.

## 13 HABITAT

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 NOVEMBRE 2025

#### ADMINISTRATEURS PRESENTS :

- M. Jean-Marc PERRIN, Président
- Mme Marine PUSTORINO, Vice-Présidente
- Mme Sabine BERNASCONI
- M. Julian BOIS
- Mme Catherine CHANTELOT
- Mme Martine CORSO
- Mme Gisèle DARMON
- M. Lionel DE CALA
- Mme Judith DOSSEMONT
- M. Faouzi JACQUOT
- Mme Marie-Madeleine GHIO
- M. Jean-Paul GUILBERT
- M. Marc KATRAMADOS
- M. Christophe MAGNAN
- M. Jordan MANGANI
- Mme Marie MARTINOD
- Mme Yvette ROCHETTE
- M. Michel ROUX
- M. Fayçal ZERGUINE

#### ADMINISTRATEURS REPRESENTES

- M. Martial ALVAREZ, donne pouvoir à M. PERRIN

#### ADMINISTRATEURS EXCUSES

- M. Michel BALLARO
- M. Patrick CASU
- M. Abdelali LOUAFI

#### ASSISTENT A LA SEANCE A TITRE CONSULTATIF :

- M. Damien VANOVERSCHELDE, Directeur Général
- Mme Anne WERMELINGER, Adjointe au Chef du Service Habitat, représentant M. le Préfet de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône, et M. le Directeur Départemental du Territoire et de la Mer conformément aux dispositions de l'article R. 421-21 du Code de la Construction et de l'Habitation.
- Mme Ranjing WANG, Commissaire aux Comptes (en visio)
- Mme Valérie BORONI, Secrétaire du CSE

80, rue Albe - CS 40238  
13248 Marseille Cedex 04

Tél. : 04 91 12 71 00

Établissement Public Industriel et Commercial à Compétence Régionale - RCS Marseille 211 721 678 855 696

**13habitat.fr**